



Date de mise à jour : 01/09/2025  
Poste occupé précédemment par : ZERAA Abdellah  
 Mobilité  Redéploiement  Création  
Libellé court RH / code poste RH : 5333  
Personne à contacter : Secteur Ressources Humaines  
Tél : 01 49 56 55 72 -  
Courriel : dvm-rh@valdemarne.fr

## DESCRIPTIF DE POSTE

### IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Chargé de patrimoine routier et des ouvrages d'art
Cadre d'emplois/catégorie	Ingénieur ou ingénieur principal / Catégorie A
Pôle/Direction/Service	PEPD - Pôle Energies, Patrimoine et Déplacements DVM – Direction de la Voirie et des Mobilités SPCO – Service Patrimoine et Conduite d'Opérations
Lieu de travail	13-15 rue Gustave Eiffel 94000 CRETEIL
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique, du Chef de secteur patrimoine routier et ouvrages d'art

### PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction de la Voirie et des Mobilités (DVM) a pour mission le développement et l'aménagement des infrastructures routières et de transport en commun en Val-de-Marne, l'intervention du Conseil départemental vis à vis du fonctionnement et de l'efficacité des transports publics, l'entretien et la gestion de la voirie départementale, le développement des modes actifs alternatifs à la voiture et l'optimisation des déplacements des personnes et des biens, dans un espace public partagé

#### Vocation du Service Patrimoine et Conduite d'Opérations

Le service a vocation à représenter la maîtrise d'ouvrage départementale relative à la gestion du patrimoine routier et la conduite d'opérations de voirie et de transport. Il propose les niveaux d'investissement nécessaires, conduit la mise en œuvre opérationnelle et budgétaire des opérations correspondantes et assure un rôle d'aide à la décision et de ressources en interne.

#### Les missions du secteur patrimoine routier et ouvrages d'art

Le secteur a vocation à élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion patrimoniale de la collectivité relative au patrimoine routier et aux ouvrages d'art, visant à le maintenir en bon état et à garantir les conditions de sécurité et les usages. Il s'agit en particulier de :

La Direction de la Voirie et des Mobilités (DVM) a pour mission le développement et l'aménagement des infrastructures routières et de transport en commun en Val-de-Marne, l'intervention du Conseil départemental vis à vis du fonctionnement et de l'efficacité des transports publics, l'entretien et la gestion de la voirie départementale, le développement des modes actifs alternatifs à la voiture et l'optimisation des déplacements des personnes et des biens, dans un espace public partagé.

### MISSION DU POSTE

Sous la responsabilité du chef de secteur patrimoine routier et ouvrages d'art, le/la chargé.e de patrimoine routier et des ouvrages d'Art assure le bon niveau de connaissance du patrimoine de voirie, de l'éclairage public (EP), de la signalisation lumineuse tricolore (SLT) et des ouvrages d'art. Il/Elle élabore les programmes d'investissements visant à maintenir en bon état ce patrimoine et supervise les opérations qui en découlent.

### DOMAINES D'ACTIVITES ET PRINCIPALES ACTIVITES

#### Pour tout le patrimoine

- Construire et mettre à jour la connaissance du patrimoine, en définissant quelles sont les informations et données nécessaires et utiles
- Gérer le conventionnement avec les partenaires sur la gestion du patrimoine, suivre les remises en gestion et centraliser les plans de récolelement
- Délivrer des avis sur projet et estimer les besoins induits en entretien du patrimoine
- Prendre en compte des enjeux territoriaux d'évolution et d'adaptation du patrimoine

#### Pour le patrimoine de voirie

- Proposer un programme de travaux en étroite collaboration avec le SEP
- Piloter et centraliser l'IQRD et les diagnostics amiante et HAP, gérer les marchés correspondants et un budget d'investigations et auscultations
- Constituer de nouvelles données selon les besoins (par exemple sur les structures de chaussées)
- Organiser et réaliser des relevés terrain sur l'état du patrimoine de voirie

#### Pour l'EP-SLT

- Elaborer les programme de rénovation (contrôles, études, travaux EP-SLT)
- Organiser le relevé et le contrôle de l'état du patrimoine (état mécanique des supports, conformité des câbles électriques, plan des réseaux en classe A)
- Gérer les marchés de contrôles techniques et diagnostics
- Administrer les DT/DICT

#### Pour les OA

- Elaborer les programmes de surveillance, d'études et de travaux OA
- Gérer les marchés OA de prestations intellectuelles (AMO, MOE, contrôle technique)
- Utiliser l'outil de gestion du patrimoine (rapports IDP, PV visites annuelles...) et assurer la classification et la hiérarchisation de ce patrimoine
- Suivre la surveillance et les visites des OA, et accompagner les centres d'exploitation sur l'élaboration et le suivi des visites annuelles d'ouvrages d'art, participation possible aux visites selon les besoins
- Suivre les suites à donner et données aux IDP (études, Investigations complémentaires, préprogramme...) en lien avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage et l'assistant à maîtrise d'œuvre,

**PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)**

Connaissances	<u>Indispensables à la prise de poste :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des métiers de la route et des équipements</li> </ul>
Savoir-faire	<u>A acquérir au cours de l'activité :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances réglementaires relatives à la gestion du patrimoine routier</li> <li>- Connaissance des outils de gestion spécifique à l'activité</li> <li>- Connaissance en administration publique</li> <li>- Maîtrise des systèmes informatiques</li> <li>- Connaissance en pathologie des ouvrages d'art</li> <li>- Normes et techniques relatives aux ouvrages d'art</li> <li>- Connaissances souhaitées d'outils informatiques (SIG).</li> <li>- Maîtrise des connaissances techniques et réglementaires en matière de voirie</li> <li>- Connaissance sur la gestion du domaine public routier</li> </ul>
Savoir-faire	<u>Indispensables à la prise de poste</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aptitude à l'écoute, à la conduite de réunions,</li> <li>- Esprit d'analyse de synthèse et d'organisation,</li> <li>- Qualités relationnelles et dynamique</li> </ul>
Savoir-faire	<u>A acquérir au cours de l'activité</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des actions d'améliorations dans son champ d'intervention.</li> <li>- Organiser la transversalité des actions,</li> </ul>

**ENVIRONNEMENT DU POSTE**

Relations de travail (Internes et Externes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relations internes : Travail en liaison avec les services de la Direction de la Voirie et des Mobilités et des autres directions du Conseil Départemental</li> <li>- Relations externes : Les villes et EPT, les aménageurs, DRIEA / DIR IF, Ile de France Mobilités, SNCF, RATP, autres transporteurs, les concessionnaires, les entreprises ou BET extérieurs, les usagers du domaine public</li> </ul>
Conditions particulières d'exercice	Déplacements réguliers en Val de Marne, ponctuels en Ile de France
Moyens mis à la disposition de l'agent	<ul style="list-style-type: none"> <li>Véhicule de service en pool (Téléphone portable professionnel)</li> <li>Equipements de Protection Individuelle (EPI)</li> <li>Moyens bureautiques usuels.</li> </ul>

**EXIGENCES DU POSTE**

Niveau de formation /diplômes	Pré requis : Ingénieur en génie urbain ou équivalent
Expérience	<u>Exigée</u> : première expérience en VRD, OA et EP/SLT <u>Souhaitée</u> : Pratique des outils de SIG et base de données Expérience en travaux de conservation et de réfection des chaussées, trottoir et autre équipement public.
Certifications, habilitations à jour	<b>Pré requis</b> : Permis de conduire B <b>A acquérir (apprécié à la prise de poste) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestation de compétence relative à l'Intervention à Proximité des Réseaux – catégorie Concepteur</li> </ul>
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

**INDEMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE**

- NBI : NON Si oui, préciser à quel titre : Nombre de points :

- Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) pour les cadres d'emplois concernés :

**INGENIEURS TERRITORIAUX**

■ Nom du groupe : Groupe 3 - AUTRES FONCTIONS ■ Nom du sous-groupe : Autres fonctions

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint Le Directeur général adjoint chargé du Pole Energies, Patrimoine et Déplacements Nicolas FRITZ
	Le directeur de la Voirie et des Mobilités	30 OCT 2025

**CADRE RÉSERVÉ À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

AVIS	Nicolas VAN-EECKHOUT	Signature
<i>form olive</i>	27/10/2025	Pour le Directeur Général Adjoint Pour le Président du Département du Val-de-Marne et par délégation Service Recrutement et intégration

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et susceptible d'évolution

Coralie DUBOIS